



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes du Territoire De Lunéville
A Baccarat

SEANCE DU 30 MAI 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	51	51 + 18 pouvoirs

Date de convocation 24 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente mai à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle Polyvalente - 10 rue de Lunéville - 54300 Marainviller, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Jocelyne CAREL, Christian GEX, Sabrina VAUDEVILLE, Bruno MINUTIELLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, Hélène HEDDOUD, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Bernard GENAY, Murielle GRIFFOUL, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Michel BOESCH, Frédéric BREGEARD, Pierre-Jean COURBEY, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Catherine LAURAIN, Colette MANSUY, Catherine PAILLARD, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Alain FORTIER, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Ludwig MISCHLER, Pascal MARCHAL, Audrey FINANCE, Joël DONATIN.**

Absents : **Yvette COUDRAY, Laurent KUREK, Thierry BIET, Hervé BERTRAND, Stéphane DECUGIS, Christelle VIVOT, Jean-Marie LARDIN, Jacques PISTER, Michel JACQUOT, François GENAY, Adeline COIGNUS, Christine THOMAS.**

Représentés : **Martial BANNEROT à Sabrina VAUDEVILLE, Didier COLIN à Christian GEX, Bernard MICLO à Alain THIERY, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Claude BAILLY à Alexandra HUGO, Gérald BARDOT à Colette MANSUY, Ludovic CHAUMET à Jonathan HAUVILLER, Anne-Marie DI MARINO à Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Valérie DIDIER à Frédéric BREGEARD, François FRASNIER à Catherine LAURAIN, Virginie GENOT à Christian FLAVENOT, Etienne MAIRE à Thibault VALOIS, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX à Catherine PAILLARD, Laurie PÉRISSÉ à Murielle GRIFFOUL, Caroline THOMAS à Alain FORTIER, Jean-Luc DEMANGE à Francine GARNIER, Matthieu SIGIEL à Gérard RITZ, Ludivine GEANT à Ludwig MISCHLER.**

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : ADMINISTRATION GENERALE – Action Notre école faisons-la ensemble du Territoire Éducatif Rural de Bénaménil – Convention de partenariat avec l'académie de Nancy-Metz
Rapporteur : M. Bruno MINUTIELLO
N° de délibération : 2024_103

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
51	18	68	1	0	0

La démarche nationale « Notre école, faisons-la ensemble » est une composante des travaux du Conseil National de la Refondation (CNR).
Son objectif est de faire émerger, dans le cadre de concertations locales, des initiatives nouvelles et collectives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, ainsi qu'à réduire les inégalités. Pour ce faire, un projet est rédigé par le ou les écoles primaires concernées ; il présente les priorités, les objectifs à atteindre et les moyens pour y parvenir. Il est ensuite soumis à un comité directeur pour validation.

Les collectivités locales, communes et/ou communautés de communes, sont associées à la réalisation du projet.

Le 30 janvier 2024, le comité directeur a validé le projet initié par neuf établissements primaires (Bénaménil, Ogéviller, Thiébauménil, Marainviller, Mignéville, Croismare, Laneuveville-aux-Bois, Emberménil et Leintrey) relevant du Territoire Éducatif Rural (TER) de Bénaménil. Ce projet, intitulé « Construire une école accueillante et bienveillante pour les élèves et leurs familles » (cf. annexe), est entièrement financé par l'académie de Nancy-Metz, soit un montant total de 43.673,00 € TTC, réparti par écoles selon le tableau en annexe.

Ni le TER de Bénaménil, ni les communes dont relèvent les écoles concernées ne pouvant porter le projet, il est proposé que la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) devienne la collectivité référente de cette action, sans charges, ni participations financières.

Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à la majorité (Contre : Mme Catherine LAURAIN),

- Approuve le portage par la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) de l'action « Notre école, faisons-la ensemble » initiée par neuf écoles primaires relevant du Territoire Éducatif Rural de Bénaménil,
- Approuve la convention de partenariat 2023-2024 entre la CCTLB et l'académie de Nancy-Metz dans le cadre de ladite action,
- Autorise le Président à signer la convention de partenariat 2023-2024 avec l'académie de Nancy-Metz relative à l'action « Notre école, faisons-la ensemble », annexée à la présente délibération,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ce partenariat, notamment la convention de transfert de propriété à venir.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président

Une signature numérique stylisée en gris, représentant le nom de Bruno Minutiello.

Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2024.06.05 19:26:32 +0200
Ref:6632361-9934364-1-D
Signature numérique
le Président